Grand Poitiers Communauté urbaine

Actions concrètes et témoignages d’employeurs

Quelques actions concrètes

- Accorder une indemnité financière aux employés qui viennent à vélo ou en covoiturage (voir
forfait mobilité durable
)

- Aménagement pour le vélo : des stationnements adaptés (matériel, localisation, volume) et couverts

- Mettre en place des places de covoiturage dédiées sur son parking

- Mettre à disposition une flotte de vélo pour ses salariés (voir
le crédit d'impôt lié
)

- Participer à des évènementiels autour de la mobilité, proposer des animations en
lien avec Grand Poitiers

- Proposer un plan d'accès au site présentant l'ensemble des modes et des équipements.

- ...

N'hésitez pas à contacter la Direction Mobilités pour échanger sur votre projet.

Ils ont engagé des actions pour la mobilité durable de leurs salariés et établissement

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi